

NOTE D'OPPORTUNITÉ

Révision de la tarification des certifications CLES

1. Contexte

La certification CLES constitue un dispositif national d'évaluation des compétences en langues, reconnu dans les parcours universitaires et valorisé dans le cadre de l'insertion professionnelle.

À l'Université de Perpignan Via Domitia, les tarifs actuellement appliqués pour le passage du CLES sont différenciés selon les publics :

- 30 € pour les étudiants de Licence 3 ;
- 131 € pour les autres publics (étudiants des autres niveaux et publics extérieurs).

Cette grille tarifaire présente aujourd'hui des écarts importants, susceptibles de nuire à la lisibilité et à l'équité du dispositif.

2. Enjeux

La révision de la tarification vise à répondre à plusieurs objectifs :

- Simplifier la grille tarifaire en supprimant les disparités entre publics ;
- Renforcer l'équité d'accès à la certification ;
- Améliorer la lisibilité de l'offre pour les usagers ;
- Encourager le recours à la certification par une tarification plus homogène.

3. Analyse

Le différentiel actuel entre les tarifs (de 30 € à 131 €) peut constituer :

- un frein à l'accès pour certains publics, notamment les étudiants hors Licence 3 ;
- une complexité de gestion administrative ;
- une difficulté de compréhension pour les usagers.

La mise en place d'un tarif unique permettrait de répondre à ces limites tout en maintenant un niveau de participation financière des candidats.

4. Proposition

Il est proposé de mettre en place une tarification unique de 50 € pour l'ensemble des publics :

- étudiants de tous niveaux (Licence, Master, Doctorat, DU) ;

- publics extérieurs à l'université.

5. Impacts attendus

- Amélioration de l'accessibilité à la certification pour les étudiants hors Licence 3 ;
- Simplification des procédures administratives ;
- Meilleure lisibilité de l'offre de certification ;
- Harmonisation des pratiques tarifaires.

6. Impact financier

La mise en place d'un tarif unique entraînera :

- une augmentation du tarif pour les étudiants de Licence 3 ;
- une baisse significative du tarif pour les autres publics.

L'impact global dépendra du volume de candidats selon les catégories de publics. Cette évolution pourrait être compensée par une augmentation du nombre de candidats, liée à une meilleure accessibilité.

7. Décision attendue

Il est proposé à la CFVU puis au Conseil d'administration (CA) de valider la mise en place d'une tarification unique de 50 € pour le passage de la certification CLES, applicable à l'ensemble des publics à compter de la rentrée septembre 2026.